

ED262 / Offre des Formations 2023 – 2024

Durant sa formation, un doctorant doit :

- ✓ suivre des enseignements parmi les trois sortes de formations dispensées par l'ED,
- ✓ valider 90 heures au cours des trois années de thèse, soit **30 heures de "Formation généraliste"**, **30 heures de "Formation professionnelle"** et **30 heures de "Formation scientifique"**.

Catégories	Formations
Généralistes 30h	Formation obligatoire à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique (3 h) - Pr M. Brasseur / B. Daugeron / M-F. Mamzer
	Traitement de texte avec le logiciel Word [(12 h) (soit 2 x 3 h « Débutant » et 2 x 3 h « Confirmé »)] - France Merlini
	Séminaire de méthodologie (14 h) – Pr Bruno Daugeron
	Langue anglaise, niveau A1 – A2 (20 h) – Francine Tran
	Langue anglaise, niveau B1 – B2 (20 h) – Francine Tran
	Formation TOEIC [(3 h) - de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} année avant soutenance] - Centre des langues de UPD
	Cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
	Cours d'histoire, de culture ou de littérature française pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
Professionnelles 30h	Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations généralistes (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS
	Formation à la recherche documentaire : pour débutants (3 h) ; niveau avancé (3 h) ; utilisation du logiciel de gestion bibliographique Zotero et mise en place d'une veille documentaire (3 h) Le catalogue est consultable à cette adresse : https://u-paris.fr/bibliotheques/doctorants-se-former/
	Clinique juridique (30 h) – Pr Clothilde Grare-Didier et Mme Bénédicte Guénégo
	Formation à la pédagogie en ligne (5 h) Pour suivre en ligne : https://moodle.parisdescartes.fr/course/view.php?id=5953
	Prise de parole et présentation d'un travail en public [(2 j) (soit 2 x 8 h)] – Marie Fringand Requin
	Préparation à la soutenance (2 x 3 h) – Maxime Touchais / MCF
Scientifiques 30h	Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations professionnelles (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS
	Séminaires d'histoire des systèmes juridiques européens (3 séminaires de 12 h)
	Méthodologie juridique - Le raisonnement juridique : (18 h) - Maxime Touchais / MCF
	Séminaire d'introduction à l'économie de la santé (24 h) - Thomas Rapp / MCF
	Séminaire – Recueillir et analyser des données empiriques (21 h) - Pr Martine Brasseur
	Cours dispensés dans le cadre du programme <i>Common law</i> et des LLM de la Faculté de droit (30 h validées au maximum)
	Cours dispensés en Master 2 (30 h validées au maximum, après accord du responsable de la spécialité de M2, à l'exclusion des séminaires déjà suivis)
	Séminaires, colloques et conférences organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)
Ateliers - Séminaires doctoraux organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)	
Séminaires, colloques et conférences suivis par le doctorant dans un autre établissement (30 h validées au maximum)	

La participation des doctorants à la ½ journée (4h) de rentrée de l'École Doctorale est comptabilisée dans les heures de « Formations généralistes », sous la réserve de 4h supplémentaires (total de 8h) en cas de manifestation organisée par l'université.

En conséquence, le Conseil approuve à l'unanimité l'offre ci-dessus modifiée.